

C.3.b Organisation d'événements en faveur du développement durable

Description

Les événements en lien avec les thèmes de l'écologie sont de plus en plus demandés et attendus par la population. Véritables plateformes d'échange, ils permettent de partager les connaissances et expériences, de découvrir des nouveautés, et de sensibiliser un public toujours plus large, parfois même de manière ludique. Ils permettent finalement de changer progressivement les mentalités et d'amener la société vers un monde plus durable.

Projet(s)

Organiser des événements liés au développement durable, avec des activités diversifiées, touchant un public hétérogène. Ces événements peuvent être des actions spécifiques (journée sans voiture, journée du développement durable, etc.), des conférences de spécialistes, des ateliers, des expositions, des échanges de bonnes pratiques, des cours, etc. La Commune peut également soutenir des événements portant sur une thématique de durabilité, organisés par des tiers sur le territoire communal ou dans les écoles.

Priorité : 2

Etat : en cours

Difficulté : faible

Source(s) de financement

■ Planification : - Demande principalement des ressources humaines pour l'organisation des événements

■ Réalisation : ~CHF 160'000.- à définir au cas par cas

Calendrier

2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030

Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Evénements organisés (nbre/an), fréquentation (nbre de personnes par événement)

Remarques

Mesure C.3.b à coordonner avec la mesure C.1.b "Lutte contre les déchets sauvages".

Porteur(s) de la mesure

Service social (cohésion sociale et animation) et Services techniques (développement durable)